Tournoi de beach volley à l' espace Léo Lagrange de Brasles 15 août 2006



Que faire un 15 août, quand, la météo a décidée d'un répit et que vous avez de l'énergie à dépenser. C'est tout simple, il suffit de se rendre à Brasles, à l'espace Léo Lagrange, où le minigolf de 18 trous, et les deux terrains de beach-volley, fraîchement inauguré sont à disposition.



Après avoir pris quelques calories au cours du repas proposé par l'association Brasles Demain, les joueurs des douze équipes, après tirage au sort ont investi le sable du beach-volley pour y disputer les meilleures places du tournoi organisé par la municipalité.
Les premiers services, donnèrent tout de suite le ton ; le ballon, très disputé, passait de mains en mains, forçant les défenseurs à des trésors d'imagination pour marquer les points, sous les encouragements des nombreux spectateurs, venus en famille.



Les enfants n'étaient pas oubliés, puisqu'ils pouvaient s'adonner aux joies de la pêche miraculeuse ou bien participer aux jeux d'adresse, animés par les membres du Comité des Fêtes, leur permettant de gagner des lots.
C'est à nouveau autour du barbecue, que la soirée s'est terminée, avec en fond sonore, les airs, interprétés avec talent par Marcel la Bretelle et son accordéon.



Un bon moment de détente, très apprécié des joueurs et des visiteurs qui ont pu passer dans un cadre agréable, ce jour de fête qui aurait été bien triste sans cette manifestation.

Les Arts du Cirque pour les enfants Bralois 9 août 2006

Quel enfant n' a jamais rêvé après une représentation de cirque itinérant, de devenir jongleur ou acrobate. C' est ce rêve qu' Oiydia Arlotti, directrice du Centre de Loisirs Sans Hébergement de Brasles a décidé de réaliser pour une quinzaine d'enfants de 12 à 16 ans de la commune.



C'est à Pargny-Filain, dans le nord du département, que la piste s'est ouverte à ces "enfants de la balle" d' un moment, sous la direction de la compagnie ISIS, qui depuis seize ans propose un camp d' été aux

jeunes qui veulent découvrir ou se perfectionner dans les différentes disciplines du cirque.
Des arts du cirque, les notions d'équilibre sont essentielles, c'est pourquoi, lors de ces séances l'acrobatie (au sol, sur barre russe, de groupe), la jonglerie (balles, diabolos, bâton du diable...), les équilibres (sur monocycle, les mains, rolla bolla, fil boule...), les aériens (trapèze corde tissu), sont abordés, pour que la peur, une fois surmontée, face place au plaisir et à la confiance en soi. Ces stages ne seraient pas complet, si le maquillage, les costumes, la réalisation des décors et accessoires, n' étaient pas abordés, alors pour finir en beauté et montrer tout ce qui a été appris, un véritable spectacle est proposé, aux parents qui, un instant vont retrouver leurs yeux d'enfants, devant les prouesses réalisées par leur propre progéniture.



Le Maire de Brasles: Jacques Krabal, est venu soutenir les efforts de ses jeunes administrés, tout en ne manquant pas de leur poser de nombreuses questions sur les disciplines pratiquées et si, pourquoi pas, des vocations ne se seraient pas dévoilées.

Collectif castel pour la Paix (CCUP) – mobilisation Liban 7 août 2006

Compte-rendu de la Réunion du 7 août 2006

La réunion débute avec un rappel des actions de CCUP : mobilisation pour la paix en Irak, mobilisation pour la libération des otages (G. Malbrunot et C Chesnais, F. Aubenas et son guide, A. BOUALEM ET A MOUHAFIDI et tous les otages du monde), mobilisation pour l'urgence (Séisme au Maroc, Tsunami en Asie) etc. De nouveau, aujourd'hui, le collectif se réunit pour pallier l'urgence et exiger la paix au Liban.

Monsieur Jacques PELLETIER, Sénateur évoque l'importance de la mobilisation de l'opinion publique. Brièvement, Monsieur PELLETIER rappelle l'historique du conflit Palestine-Israël et affirme que solutionner cette guerre serait résoudre une partie du terrorisme dans le Monde.
Aux côtés de Monsieur Fernand TUIL, Président de l'Association pour la promotion des Jumelages entre des camps de réfugiés Palestiniens et les Villes de France (AJPF), M. le Maire rappelle qu'un jumelage entre 2 villes est l'expression d'une démarche citoyenne avant toute chose. Sans celle-ci, la municipalité ne peut pas délibérer et s'engager.

L'AJPF organise des jumelages et des échanges entre les populations françaises et les réfugiés palestiniens. Elle participe à la création de comités solidaires citoyens, à des débats, des initiatives solidaires. Régulièrement, l'association conduit des délégations en Palestine et en Israël, au Liban et engage des échanges avec les ONG et les israéliens. Elle est membre de la plate forme des ONG pour la Palestine et développe des partenariats. Aujourd'hui, plus de 50 villes françaises échangent avec des camps de réfugiés palestiniens autour de projets très diversifiés : *sport, correspondances scolaires, formation de médecins,*

réaménagements, soutien sanitaire et développement durable, culturels, collecte et envoi de matériel, aide financière, projet informatique et de cyber café, Projet éducatif, etc

Monsieur F. TUIL évoque que 70% du peuple palestinien vit hors de son territoire depuis plus de 50 ans :

- Jordanie : 10 camps (28 800 réfugiés)
- Cisjordanie : 20 camps (163 100 réfugiés)
- Bande de Gaza : 8 camps (460 000 réfugiés)
- Liban : 12 camps (214 700 réfugiés)
- Syrie : 10 camps (109 500 réfugiés)

Au-delà des polémiques tant religieuses que politiques, Monsieur F. TUIL dénonce la « non application » des résolutions de 1992 de l'ONU. En tant que citoyen français et citoyen du Monde, le combat mené par F. TUIL et l'AJPF est une quête pour le respect des DROITS DE L'HOMME.

Dans l'Aisne, les habitants de Hirson, Tergnier et Léaucourt ont engagé cette démarche solidaire. Le Conseil Général accompagne un projet d'implantation d'un service de radiologie.

A travers les actions de jumelage, l'AJPF propose de « faire ensemble », « tisser des liens », « apprendre à se connaître », « partager », « échanger » et « devenir SOLIDAIRE ».
Au delà des préoccupations propres à chacune des associations et membres présents, M. le Maire insiste sur notre intérêt commun pour la Paix au sein de CCUP comme étant notre base fondamentale.
M. le Maire propose de mener notre réflexion collective vers un projet éducatif : donner une éducation *laïque* à chaque enfant palestinien, c'est repousser l'endoctrinement des esprits.
Notre devoir est *d'aller vers les plus faibles* et notre grande ambition est *de rester humble et modeste*. Ainsi, il nous est possible d'aider les populations en besoin sans pour autant adhérer aux gouvernements et aux politiques locales : s'engager auprès d'un camp de réfugiés n'entend pas d'adhérer à Hezbollah.
Il rappelle de nouveau que la ville ne portera aucune délibération sans la mobilisation d'un groupe de citoyens et lance un appel à tous les citoyens pour la mise en œuvre de projets de solidarité internationale avec les Camps de réfugiés Palestiniens.

M. le Maire propose de se revoir le lundi 28 août à 19h00 en présence d'élus et d'acteurs des villes françaises jumelées avec des camps palestiniens : M. le Maire de Montataire (1er jumelage), M. le Maire de Stains, M. le Président du Conseiller Général, M. FAWAZ Conseiller Général de Laon Nord, etc
Autour de témoignages concrets, les citoyens et les associations locales seront invités à réfléchir sur l'opportunité de conduire un jumelage.

Enfin, F. TUIL développera le projet « Opération cartable pour les camps palestiniens » mené en partenariat avec l'artiste LULU : un CD pour un cartable.

Texte : Claire Dubourg